

Conférence générale

GC(64)/INF/16
20 septembre 2020

Distribution générale
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session ordinaire

Texte d'une communication datée du 18 septembre 2020, reçue de l'ambassade/mission permanente du Zimbabwe à Vienne concernant le rétablissement du droit de vote

Le texte d'une lettre datée du 18 septembre 2020, reçue de la mission permanente de la République du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, est reproduit ci-joint à l'intention de la Conférence générale.

Téléphone : +41 22 758 98 55 Télécopie : +41 22 758 30 44 Mél. : zimbabwemission@bluewin.ch	Mission permanente de la République du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies 27 Chemin William Barbey 1292 Chambesy-Genève SUISSE
---	---

De l'Ambassadeur

ZGEN /INTEROG/21

Le 18 septembre 2020

**Chef de l'Unité des contributions
Section des finances et de la comptabilité
Département de la gestion
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)**

Chère M^{me} Sarmiento,

**Objet : PERTE DU DROIT DE VOTE DU ZIMBABWE À L'AGENCE INTERNATIONALE
DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)**

Je vous remercie de votre communication et d'avoir soulevé ces questions importantes. Comme vous le savez, le Zimbabwe est l'un des pays qui ont été gravement touchés par l'un des pires cyclones tropicaux ayant frappé l'Afrique et l'hémisphère Sud, le cyclone tropical Idai, en mars 2019. La dévastation et la crise humanitaire qui ont suivi le cyclone ont été telles que le Gouvernement a dû lancer un appel à l'aide internationale aux fins du relèvement et de la reconstruction. La situation a été aggravée par le fait que le pays devait déjà faire face à l'insécurité alimentaire due à une succession de sécheresses et d'inondations. Alors que le pays consacrait déjà une grande partie de ces ressources pour affronter ces difficultés, la pandémie de COVID-19 n'aurait pu tomber à un plus mauvais moment. Elle a grevé la capacité du pays de payer ses contributions régulières à plusieurs organisations internationales, dont l'AIEA.

Le Gouvernement du Zimbabwe demeure cependant pleinement conscient de l'importance d'honorer ses obligations financières à l'AIEA et, à cet égard, en dépit de ces difficultés, s'emploie activement afin de pouvoir verser un paiement de toute urgence. Nous vous ferons suivre les informations concernant cette opération dès qu'elles auront été communiquées à la mission permanente. Entretemps, nous vous prions de bien vouloir rétablir le droit de vote de notre pays en vue de la 64^e session de la Conférence générale.

Bien cordialement,

[signé]

T. Mushayavanhu
Ambassadeur, Représentant permanent